

Résumé de l'adresse des secrétaires-commis du département de la Corrèze, félicitant la Convention, lors de la séance du 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de l'adresse des secrétaires-commis du département de la Corrèze, félicitant la Convention, lors de la séance du 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 103;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16633_t1_0103_0000_4

Fichier pdf généré le 07/10/2019

4

L'agent national du district de Castelsarrasin [Haute-Garonne] annonce à la Convention nationale que des biens d'émigrés, dont l'adjudication a eu lieu dans la seconde décade de fructidor, ont produit 50 610 L, sur une estimation de 17 633 L 10 s.

Insertion au bulletin et renvoi au comité des Finances (5).

5

Les secrétaires-commis du département de la Corrèze écrivent de Tulle, le 20 fructidor, et félicitent la Convention nationale sur l'anéantissement de la conjuration de Robespierre et de ses complices : ils l'invitent à redoubler d'énergie, et que la liberté frappe tous les traîtres.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[*Les secrétaires commis du département de la Corrèze, de Tulle, le 20 fructidor an II*] (7)

Courage, Montagne, courage ! Le bruit de la nouvelle conspiration de Robespierre et de ses complices nous est parvenu icy, en même temps que l'assurance de sa découverte. O. dignes représentants, o véritables sauveurs de la Patrie ! que votre énergie s'accroisse encore, s'il est possible, puisque l'audace des conspirateurs est sans bornes. Que la liberté frappe tous les traîtres : ils auront beau faire les perfides ; qu'ils conjurent loin de nous ou parmi nous, partout et toujours ils seront découverts saisis et exterminés. Vive la République.

Salut et inviolable dévouement.

Suivent dix signatures.

6

L'agent national du district d'Avallon, département de l'Yonne, donne connoissance à la Convention nationale que 12 lots de biens de l'ex-lieutenant civil Angran estimés 33 200 L, ont été vendus le 22 fructidor 150 300 L.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des Finances (8).

(5) P.-V., XLVI, 126. *Bull.*, 8 vend.

(6) P.-V., XLVI, 126. *Bull.*, 13 vend. (suppl.).

(7) C 321, pl. 1350, p. 3.

(8) P.-V., XLVI, 126. *Bull.*, 8 vend.

7

La société populaire de Beaucaire, département du Gard, écrit à la Convention nationale que déjà elle a applaudi à la justice nationale ; mais à peine le despotisme dictatorial qu'exerçoit le Catilina moderne étoit-il renversé, que l'aristocratie, habile à profiter des circonstances, levoit déjà, dans cette commune, sa tête hideuse ; mais elle se méprenoit de croire que cette dernière révolution, qui ne doit amener que le règne de la justice et de la vertu, avoit été faite pour elle ; aussi la municipalité, par une proclamation sage et vigoureuse, a forcé l'imprudent aristocrate et le modérantisme confus à rentrer dans leur tanière ténébreuse : elle invite la Convention à rester à son poste, en l'assurant que leurs cœurs sont à elle, et leurs bras à la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de Sûreté générale (9).

8

La société populaire d'Abbeville [Somme] invite la Convention nationale à demeurer à son poste, et à reprendre pour toujours cette attitude imposante qui, par son seul aspect, a tant de fois terrassé les ennemis du peuple français : elle l'instruit que, depuis la révolution, leur heureuse commune n'a eu à se plaindre du joug d'aucune tyrannie ; que tous les représentants qu'elle a reçus dans son sein, l'ont aimé et en ont été chéris ; que l'union la plus intime règne constamment dans ses murs ; qu'elle n'a qu'un esprit, qu'un même vœu, la prospérité de la République, l'exécution des lois, la haine des tyrans et l'anéantissement des ennemis de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (10).

[*La société populaire d'Abbeville à la Convention nationale, le 21 fructidor an II*] (11)

Citoyens Représentants

Voici le moment décisif où, déployant toute votre énergie et le plus grand caractère de la représentation nationale, vous devez affirmer pour toujours la liberté.

Si vous pouviez craindre un seul instant de poursuivre votre pénible carrière, si les passions pouvaient entraver votre marche, si l'ambition recelait encore parmi vous quelque

(9) P.-V., XLVI, 126-127. *Bull.*, 13 vend. (suppl.).

(10) P.-V., XLVI, 127. *Bull.*, 13 vend. (suppl.). Mention au *Moniteur*, XXII, 93 ; *Ann. R. F.*, n° 7 ; *J. Fr.*, n° 733 ; *M. U.*, XLIV, 105-106.

(11) C 321, pl. 1350, p. 4.